

# MARDI 10 JUIN 2014

## JOURNEE NATIONALE D' ACTIONS

### SEGPA

La prochaine rentrée en SEGPA et EREA se fera dans de mauvaises conditions pour nombre de départements : fermetures de divisions et de structure, augmentation des classes à doubles niveaux, fermetures de 6ème et volonté de certain-es DASEN de remettre en cause des orientations, directions de SEGPA vacantes voire regroupées, absence de départs en formation F ou en DDEEAS. Dans certains départements, l'enseignement adapté est considéré comme un réservoir de postes. Il convient d'ajouter à ces mesures négatives, la volonté du ministère de revoir à la baisse le paiement des heures de coordination et synthèse.

Oublié-es des évolutions salariales, oublié-es des avancées statutaires, les enseignant-es de SEGPA subissent des discriminations salariales depuis plusieurs années : paiement d'HSE à 66%, pas de versement de l'ISOE, ni de l'ISAE, opacité des règlements des heures de synthèses, voire même suppression d'heures d'enseignement dans la SEGPA ...

Le ministère ne reste pas inactif sur la question des SEGPA puisqu'il propose plusieurs groupes de travail qui ont pour objectif de réinterroger le fonctionnement de cette structure.. Le premier s'est tenu ce mercredi 7 mai au ministère. L'écriture d'une nouvelle circulaire définissant le fonctionnement des SEGPA pour la rentrée 2015 est prévue.

Dans la période de discussion avec le ministère et à l'heure d'une probable réécriture des circulaires, la voix des enseignements généraux et professionnels adaptés et de leurs personnels doit être entendue.

Pour le SNUipp-FSU, la SEGPA est essentielle dans le collège et sa structure ne peut être remise en cause et se transformer en dispositif d'inclusion. Elle est un outil indispensable pour la réussite scolaire et l'avenir professionnel des élèves en grande difficulté scolaire au collège et cela est d'autant plus vrai que les moyens qui y sont consacrés s'inscrivent dans une cohérence départementale maintenant les 4 niveaux d'enseignement, un maillage territorial, des moyens fléchés, la présence d'une direction spécifique, de la formation et des enseignants titulaires et spécialisés. D'où la nécessité d'un cadrage national.

**Le 10 juin 2014, une journée d'action nationale permettra dans tous les départements de communiquer en direction de toute la profession, de rappeler aux DASEN et aux recteurs leurs obligations de moyens pour les EGPA.**



Soutien aux collègues en grève reconductible  
de l'EREA de Chambéry